



TEMPS DE TRAVAIL L'INTENABLE CALCUL DE LA DIRECTION

En ces temps de crise sanitaire et économique pour les travailleuses et les travailleurs, ou la souffrance n'a jamais été aussi forte, ou les efforts des uns et des autres, salarié-e-s au chômage partiel, opérateurs de production et de logistique, assistant-e-s, IC, managements en télétravail, ou la maladie sévit, la direction nationale choisit de renier le dialogue social et de passer en force sur le temps de travail malgré l'opposition quasi unanime des organisations syndicales.

C'est inacceptable !

Pour l'inter-syndicale, CGT, CFTC, FO, CFDT, une position aussi inflexible, méprisante et injuste est inqualifiable. Nous devons réagir fermement et exiger le maintien des dispositions actuelles sur le temps de travail issues des lois Aubry dites des 35 heures, en l'absence d'un accord unanime.

La direction préfère les dividendes des actionnaires aux conditions de vie et de travail des salariés ! Comment peut-elle prendre le risque de mettre en péril tout un pan de son économie en démobilisant les salariés, toutes catégories sociaux-professionnelles confondues avec de telles mesures anti sociales :

- ✓ Prises de service à la première minute sur les appareils,
- ✓ Réduction drastique des taux horaires de travail de nuit de 200% à 150, voire 125%.
- ✓ Suppressions de jours de congés d'ancienneté pour certaines populations,
- ✓ Augmentation du nombre de jours travaillés (FAJ) pour les personnels cadres de 211 à 216, heures supplémentaires pouvant aller jusqu'à 300 heures annuelles,
- ✓ Pas de propositions nouvelles pour les astreintes, etc.

Si nous laissons faire, travailler pour OTIS va devenir un enfer !

Pour Tout renseignement, rapprochez-vous de vos élus :

Nous appelons toutes et tous les salarié-e-s à refuser la spoliation de nos droits sociaux en faisant de l'abandon de son projet néfaste sur le temps de travail un préalable incontournable à la reprise après COVID

